



Programme de formation JURI-14 - Le Contrat de Performance Energétique

Durée : 7 heures - 1 jour

Tarif : 375,00 €

Votre Contact

Inès LE BRETON – Tel : +33181727187 – Mail : ilebreton@afortech.com

Enjeux

Faire monter en compétences ses collaborateurs destinés à proposer des contrats de performance énergétique. Prise de connaissance des enjeux et points clés en amont de la contractualisation.
Sensibilisation aux enjeux de la construction des contrats et à la conduite des CPE.

Objectifs de la formation

Appréhender les données objectives pour le choix d'un contrat de performance énergétique.
Approfondir les conditions minimales nécessaires à la mise en place d'un contrat de performance énergétique. Connaître les points clés du processus qui permettront un suivi pertinent de la démarche, saisir les enjeux.

Public visé

Responsables de groupe, Responsables d'affaires et Responsables techniques.

Prérequis

Connaissances générales en exploitation, travaux, maintenance et vocabulaire du Bâtiment.

Matériel nécessaire

Description

Les contrats traditionnels :

- P1/P2/P3/P4,
- l'intéressement aux économies d'énergie.

Les facteurs d'évolution :

- le concept de développement durable,
- l'évolution de la législation et de la réglementation thermique,
- le décret tertiaire,

L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment

● Réglementaires - Obligatoires ● Techniques Métiers ● Management d'affaires et d'équipes ● Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur www.afortech.com

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié
QUALIOP1



- les certificats d'économie d'énergie,
- l'ouverture du marché des énergies.

Le principe du contrat de performance énergétique :

- le concept,
- les modalités de montage.

Les actions préalables :

- l'audit des équipements,
- l'analyse des consommations.

Le cahier des charges :

- la définition des besoins,
- les obligations de résultats,
- le principe de rémunération.

Le suivi de l'exécution :

- la définition d'indicateurs pertinents.

L'analyse économique :

- une étude comparative théorique entre le contrat traditionnel et le contrat de performance énergétique.

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, focus réglementaires et cas pratiques (examen collectif). Remise d'un support complet pouvant servir d'ouvrage de référence.

Modalités d'évaluation et de suivi

Un questionnaire avec un score minimal de 60%.

Profil du formateur

Formateur, expert en rénovation énergétique, Energy Manager, AMO maîtrise d'ouvrage en contrat de maintenance multi-technique.

Informations complémentaires

Les plus

Prochaines sessions

->> Date : 23/06/26 - 23/06/26 - Lieu : VITRY SUR SEINE 94400

L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment

● Réglementaires - Obligatoires ● Techniques Métiers ● Management d'affaires et d'équipes ● Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur www.afortech.com

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié
QUALIOP1

